

26.7.52

DÉPARTEMENT  
de la  
**Charente-Maritime**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de **ROYAN**

ARRONDISSEMENT  
de **Rochefort**

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

CANTON  
de **Royan**

Séance du **21 Décembre 1951** 19...

OBJET :  
**Cantines Scolaires**

L'an mil neuf cent **cinquante un**, le **21** du mois  
d **e Décembre**, le Conseil Municipal de **Royan**

**Marché Cornaréon**  
**5 A 446**

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de  
**M. Regazoni, Maire**, en session { ordinaire  
extraordinaire  
d'après convocations faites le **16 Décembre** 19 **51**

NOMBRE  
de  
C...llers municipaux  
ayant pris part au vote :

Etaient présents : MM. **Regazoni, Vaysière, Rochedeaux,**  
**Prugnaud, Chambouan, Melle Ribosky, M. Audet, Bouche,**  
**Bujard, Couin, Borecq, Dufour, Guillaud, Main, Péroudeau**  
**Seugnot.**

DATE  
de l'affichage, à la porte  
de la mairie, du compte  
rendu de la séance :

Représentés : MM. **Chasseud, Pouget, Moulins.**

Absents : MM. ....

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en  
exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril  
1884, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans  
le sein du Conseil.

M. **Bujard**, ayant obtenu la majorité des  
suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'il a acceptées.

M. le Président a ouvert la séance et a

**Le Conseil autorise M. le Maire à passer avec M.**  
**Cornaréon un marché de gré à gré limité à 400.000 frs**  
**pour fourniture de lait et produits laitiers aux cantines**  
**scolaires des écoles publiques de la ville**

**Dépense à imputer ch. XVI, art. 4 du budget.**

10624 M. MARIANA VERNAUD - LAURE - STALE

APPROUVE,  
LA ROCHELLE, le 19 Janvier 1952  
Pour le Préfet,  
Le Chef de Division Délégué  
signé: illisible

Fait et délibéré à **Royan**  
les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre : MM. **les membres présents.**

Si le vote a eu lieu au scrutin public, établir à la suite la désignation de leur vote (Art. 51 de la loi du 5 avril 1884).

Mentionner à la suite la cause qui les empêchés de signer (Art. 57 de la loi municipale).

N'ont pas signé : MM.

POUR COPIE CONFORME

A ROYAN, le 24 Janvier 1952  
Le Maire,

*[Signature]*



Pour extrait conforme :

Le Maire,

*[Signature]*

FOURNITURES AUX CANTINES SCOLAIRES

MARCHÉ DE GRÉ À GRÉ

ENTRE : M. Charles REGAZONI, Maire de la Ville de Royan  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Croix de guerre 1914-1918  
Autorisé par délibération du Conseil Municipal en  
date du 21 décembre 1951 .

ET : M. CORNARDEAU ( Fromagerie-Semussacais )  
Saujon-Semussac,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT:

ARTICLE 1er - M. CORNARDEAU s'engage à fournir aux cantines scolaires  
de ROYAN, au prix de gros, le lait, le beurre, le fromage et  
autres articles de laiterie, nécessaires à leur fonctionnement  
pendant l'année scolaire 1951-1952.

ARTICLE 2 - Le présent marché est limité à la somme de quatre cent  
mille francs ( 400.000 francs ).

ARTICLE 3 - Le présent marché est exempt des droits d'enregistrement  
( C.G.I - Annexe III - article 250 )

A ROYAN, le 7 janvier 1952

Le Fournisseur,

Le Maire,

CORNARDEAU  
LEURS  
ROYAN (Charente-M)  
Téléph. 543 - R. C. Saintes 6181

APPROUVE,

LA ROCHELLE, le 19.1.1952  
Pour le Préfet

Le Chef de Division Délégué  
signé: illisible



POUR COPIE CONFORME

A ROYAN, le 24 Janvier 1952  
LE MAIRE,

*[Signature]*